



Tổng Cục Huấn Luyện
Môn Phái Vovinam - Việt võ đạo
France

ASSEMBLEE GENERALE DU TCHLMPVVF

Procès Verbal Saison 2020-2021 Le 4 décembre 2021

Le dimanche 4 décembre 2021 à 17h05 les membres titulaires de l'association Tổng Cục Huấn Luyện Môn Phái Vovinam - Việt Võ Đạo France se sont réunis en assemblée générale au Gymnase Liberté 30 boulevard de la liberté 93260 Les Lilas.

Membres Titulaires présents :

Mrs. Le Tan Minh, Gregory Foiry, Philippe Tépé, Gilles Ferron

Membres Titulaires représentés :

M. Bruno Bloes, M. Michel Bloume, Mme Aline Bloume, M. Julius Ivava, M. Bruno Vitet

Membres titulaires excusés:

M. Farid Aounallah

Le quorum étant atteint l'assemblée générale ordinaire peut délibérer.

M. Gilles FERRON, président de l'association, ouvre la séance et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette assemblée générale.

M. Philippe TEPE est le secrétaire de séance.

Rappel de l'ordre du jour :

1. Bilan moral
2. Bilan Sportif
3. Bilan Financier
4. Élection des membres du bureau
5. Modification des statuts et du règlement intérieur
6. Droit d'entrée
7. Cotisations annuelles
8. Création de la commission formation pédagogique
9. Questions diverses

M. Gilles FERRON donne ensuite lecture du rapport d'activité de la saison sportive 2020-2021.

1. Bilan moral saison 2020-2021

Nous rappelons que l'association française TCHLMPVVF travaille avec l'association internationale Hội Đồng Võ Sư Tương Trợ Hải Ngoại (HDVSTTHN) créée par le Maître Patriache LE SANG. En raison de la pandémie COVID 19 qui ne permettait pas d'organiser des événements, le bureau décida de ne pas solliciter le renouvellement de la cotisation annuelle des membres, par conséquent tous nos membres de la saison 2019-2020 ont conservé leur statut de membre.

Au 31 août 2021, notre association comptait 10 membres titulaires, 21 membres probatoires et 2 membres bienfaiteurs.

Après avoir invité l'assemblée à s'exprimer, M. Gilles FERRON soumet au vote le rapport moral. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

2. Bilan sportif

En raison de la pandémie COVID 19, aucun événement n'a pu être organisé.

Après avoir invité l'assemblée à s'exprimer, M. Gilles FERRON soumet au vote le rapport sportif. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

3. Bilan financier

M. Grégory Foiry trésorier du TCHLMPVVF expose aux membres le bilan financier.

Solde au 1er septembre 2020 : -3,65 euros

Dépenses : 347,95

Recettes : 110,11

Soit un solde débiteur de : 241,49 euros au 31/08/2021

Les recettes perçues, sont un don de l'association «Institut de Vovinam - Viet Vo Dao de Paris (I.V.V.P)» et un remboursement de la MAIF.

Après avoir invité l'assemblée à s'exprimer, M. Gilles FERRON soumet au vote le rapport financier. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

4. Élection du nouveau bureau

Les membres du Comité Directeur actuel arrivent en fin de mandats Une nouvelle élection est mise en place.

- Élection du Secrétaire général :

Se présente au poste de secrétaire général M. Philippe TEPE, il est élu à l'unanimité

- Élection du Trésorier :

Se présente au poste de trésorier M. Grégory FOIRY, il est élu à l'unanimité

- Élection du Président :

Se présente au poste de Président M. Gilles FERRON, il est élu à l'unanimité.

5. Modifications des statuts et du règlement intérieur

Le bureau propose à l'assemblée des modifications aux statuts de l'association et au règlement intérieur.

Après discussions des modifications apportées, M. Gilles FERRON soumet au vote ces modifications. Elles sont approuvées à l'unanimité. Des copies de ces documents seront jointes à ce procès verbal et seront mises en ligne sur notre site internet.

6. Droit d'entrée

À compter du 1er septembre 2022, le droit d'entrée sera payé par tous les nouveaux membres titulaires et probatoires de l'association.

- Le montant du droit d'entrée pour les membres titulaires et probatoires est fixé par l'AG à 10 euros.

Cette décision est approuvée à l'unanimité.

7. Cotisations annuelles

La cotisation annuelle pour la saison 2022-2023 est fixée par l'AG à :

- 50 euros pour les membres titulaires
- 25 euros pour les membres probatoires
- 100 euros pour les membres bienfaiteurs

Cette décision est approuvée à l'unanimité.

8. Création de la commission formation pédagogique

Pour améliorer le fonctionnement de l'association et son bon développement, l'assemblée générale décide de mettre en place une commission pédagogique.

Cette décision est approuvée à l'unanimité.

9. Questions diverses

- Promotion d'un membre probatoire

Conformément au règlement intérieur Art 14, l'AG Promeut à l'unanimité M. Frédéric FRAH membre titulaire provisoire. Ce qui lui donnera la possibilité d'être nommé responsable d'une ou plusieurs commissions du TCHL.

Cette décision est approuvée à l'unanimité.

- Visibilité

Actuellement le TCHL est visible via son site internet www.vovinam-france.org, sur Facebook via sa page dédiée, sur Instagram (tchl_vovinam_france) et sur Youtube via notre chaîne TCHL Môn Phái Vovinam - Việt Võ Đạo France.

Beaucoup continuent d'ignorer l'existence de notre association, méconnaissent ses objectifs ou en ont une perception déformée.

La commission communication va continuer d'informer sur la réalité du TCHL et sur nos activités.

- Projets pour la saison sportive 2021-2022

Deux séminaires des cadres et deux rassemblements sont prévus cette saison durant l'année 2022. Le rassemblement de printemps, au mois de juin proposera en sus des activités, une évaluation de niveau technique Hoàng Đai 1 et +.

De plus, lors de chaque rassemblement, le bureau compte mettre en place des formations complémentaires pour conforter nos membres tant sur le plan technique que pédagogique.

M. Gilles FERRON remercie les participants de l'assemblée générale pour leur présence et leurs contributions.

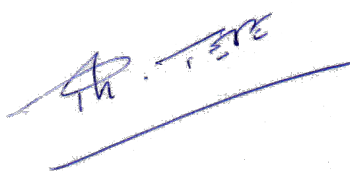
Il remercie M. Grégory FOIRY et Frédéric FRAH qui se sont démenés pour organiser ce rassemblement d'automne 2021. Il exprime sa reconnaissance à Jérôme Béruben et au club des Lilas pour avoir accueilli ce rassemblement.

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la séance levée à 17h55.

Le Président
M. Gilles FERRON



Le secrétaire
M. Philippe TEPE



Le Trésorier
M. Grégory FOIRY

